

Payable d'avance

CANADA

1 an, \$2; 6 mois, \$1.00

MONTRÉAL ET BANLIEUE

(par la poste)

1 an, \$2.50; 6 mois, \$1.25

ÉTATS-UNIS

ÉTRANGER (Union postale)

1 an, \$2.25; 6 mois, \$1.25

Un numéro, 5 sous

# La Croix

JOURNAL CATHOLIQUE

25, RUE SAINT-GABRIEL, MONTRÉAL

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ENSEIGNEMENT, AGRICULTURE, COLONISATION, ETC.

IN HOC SIGNO VINCES

La "Croix"

25, RUE SAINT-GABRIEL  
Boîte de Poste 1329

JOSEPH BEGIN

Directeur-Propriétaire

Téléphone: Bell Main 6974.

## Dieu le veut, Le Pape nous y invite

Les événements qui se déroulent en Europe ne nous font pas espérer que la guerre cessera bientôt.

Les Allemands, que les Alliés croyaient pouvoir vite repousser, sont encore en Belgique et en Pologne.

Des millions d'hommes ont été tués, massacrés.

Des millions de femmes pleurent, qui des fils, qui des époux.

Des millions et des millions d'enfants, victimes innocentes, ouvrent de grands yeux pleins de larmes sur les malheurs qu'ils sentent sans bien les comprendre.

Des régions entières sont ruinées: plus une seule maison debout, les champs dévastés, les populations jetées éparées aux quatre vents, les forêts même ne sont plus que d'immenses fouillis où les cadavres innombrables d'hommes et de chevaux éventrés, sous les arbres brisés, jettent une odeur infecte qui amène la peste.

Qui dira jamais tous les malheurs déjà causés par la guerre et tous ceux qu'elle nous réserve?

Jérémie aurait peine à trouver des accents pour les bien rendre.

Et quand tout cela finira-t-il?

Cela finira quand les hommes se seront humiliés devant le Maître suprême; quand ils regretteront leurs crimes et qu'ils se frapperont sincèrement la poitrine; quand ils se tourneront enfin vers Dieu pour l'aimer et le servir.

Cette heureuse fin, elle ne sera jamais l'œuvre du canon et du soldat, mais de la pénitence et de la prière.

La pénitence et la prière, voilà les deux grands engins qui feront fléchir la colère de Dieu et attireront sur le monde le flot des miséricordes divines.

Pénitence et prière! que ces deux mots résonnent sans cesse à nos oreilles et à nos cœurs!

Faisons pénitence et prions pour obtenir la paix, non seulement demain, en public, mais tous les jours, comme nous l'formellement demandé il y a déjà six mois le Souverain Pontife.

Prions et faisons prier surtout les enfants, ces âmes blanches qui ont encore leur pureté baptismale.

Le Pape a rédigé de sa main, et avec des mots tirés de son cœur divinément inspiré, une prière toute particulière.

Cette auguste prière, qui sera publiquement lue dans toutes nos églises demain, devant Jésus-Hostie exposé à nos adorations, elle devrait être récitée tous les jours à l'école, à l'église ou à la maison, par nos milliers d'enfants et par nous-mêmes, leurs pères et mères, jusqu'à ce que la paix qui s'est envolée au Ciel soit redescendue sur la terre.

Ne cessons pas de prier.

Dieu le veut.

Le Pape nous y invite instamment.

Joseph Bégin

Les politiciens nous assurent qu'il y aura des élections générales fédérales avant trois mois.

## La "Sainte" Russie à Bysance

Au cours de cette grande guerre européenne, allumée par la maçonnerie internationale, un épisode bien significatif se produit. Les flottes de l'Angleterre et de la République française forcent les Dardanelles et le Bosphore pour ouvrir à la Russie le chemin de Constantinople, siège du premier schisme contre le catholicisme et centre de la première révolte d'orgueil et de fourberie contre l'Eglise du Christ.

Ce rêve, que la Russie «orthodoxe» couve depuis Pierre le Grand, est en passe de se réaliser. La flotte russe attend dans la mer Noire que les deux flottes alliées bombardent Bysance pour s'y joindre.

Il y a, dirait-on, une entente cordiale anglo-franco-russe pour mener à bonne fin le plan de la haute maçonnerie internationale, dévoilé le 5 avril 1860, à Palerme, au F. Garibaldi par le F. Anghera, dans une intrusion secrète:

«Et un jour viendra, où après le partage intégral de l'Europe en deux Empires, l'Allemand d'Occident et le Russe d'Orient, la Maçonnerie les joindra en un seul avec Rome, capitale de l'Univers. Notre Chef Suprême régnera seul sur le monde et, assise les marches de son trône, la Maçonnerie partagera, avec lui, sa toute puissance.»

En 1860, la Maçonnerie comptait sur l'Empire allemand qu'elle devait aider à créer, sur l'Empire des FF. Guillaume Ier et Bismarck, celui du Kulturkampf, celui qui devait aider la Maçonnerie à faire la République «fille de la Maçonnerie».

Mais le Kaiser, ayant rompu avec la tradition maçonnique impériale, a mis fin au Kulturkampf. Il a commis le crime de s'allier à l'Autriche. Le plan de 1860 a échoué. C'est sur la République maçonnique de France que compte maintenant sa «mère».

Reste la «Sainte» Russie, l'ennemie séculaire de l'Eglise catholique. Plus «orthodoxe» que jamais, elle persécute assez le catholicisme pour jouir de la confiance de l'autre ennemie. A la «Sainte» Russie, donc, l'Empire d'Orient—en attendant l'étape finale, voulue par la secte toute puissante!

Ce n'est pas que l'orthodoxie moscovite compte entrer, *subito*, dans Bysance. Selon le plan des loges tout doit se faire par étapes. On procédera d'abord, vraisemblablement, par fédérer le panslavisme balkanique sous l'hégémonie russe. On mettra le Turc hors d'Europe, Asquith l'a prédit naguère. Le panslavisme orthodoxe prendra — pour un temps — la place du Croissant étoilé, qui n'a pas su réaliser les espérances de la Secte. Quand la Russie sera prête à les réaliser, son tour viendra...

Tout vient à point à qui sait attendre.

Quand F. Napoléon III, initié F. carbanaro, au sein d'une loge italienne à Cesena, et qui, en 1831, combattit le Pape Grégoire XVI, dans une insurrection fomentée par le carbonarisme (1), fit alliance en 1854

(1) Voir Créteau-Joly: *L'Eglise Romaine en face de la Révolution*, t. II p. 161-162, 3e édition, 1861, Paris. Plon, munie d'un bref de Pie IX (25 février 1861).

avec l'Angleterre contre la Russie, entraîné par F. Palmerston, alors premier ministre, l'Empereur des Français, savait qu'il exécutait le premier des quatre articles du plan secret qu'il avait juré de suivre:

«L'abaissement de la Russie, l'affaiblissement de l'Autriche, l'unification de l'Italie et la formation de l'Empire allemand.» (1).

L'abaissement de la Russie était imposé aux révolutionnaires du temps, dont F. Napoléon fut l'un des chefs, parce que la Secte voulait briser l'entente du Czar Nicolas avec l'Autriche contre la Révolution, et affaiblir aussi l'Autriche impériale. Cette entente rompue, il devenait plus facile de réaliser l'unité italienne et l'unité allemande. Nicolas avait fortement aidé l'Autriche à réprimer l'insurrection hongroise de 1848. Les habiletés britanniques empêchèrent l'Autriche de s'allier avec la Russie, ce qui eût défilé le plan de F. Palmerston. Dès lors, le Czar, ayant entre lui la France et l'Angleterre, plus le Piémont et la Turquie, alors inactive, devait être battu. L'Autriche fut détachée de la Russie à tout jamais. Qui se serait jamais attendu à voir, 60 ans après la prise de Sébastopol, la République française et l'Angleterre impériale d'accord pour ouvrir à la Russie, en 1915, le chemin de Constantinople?

Tout s'éclaircit aujourd'hui à la lumière du plan dévoilé, en 1860, au F. Garibaldi.

On voit, ainsi, les Etats engagés dans la guerre internationale servir d'instruments à la Secte qui a voulu bouleverser l'Europe, par le crime de Serajevo!

Et le rôle joué dans ce drame par la «Sainte» Russie, rôle tracé longtemps d'avance, est, en dernier ressort, dirigé contre le catholicisme, contre l'Eglise, contre la Papauté, — dont l'Autriche catholique était encore le plus ferme soutien temporel — comme l'a affirmé Pie X.

Depuis la guerre de Russie contre le Japon que l'Angleterre appuya fortement, depuis les exploits en Russie du terrorisme juif entrepris à Londres par la haute finance juive, depuis la cordiale entente conclue, Dieu sait à quel prix, entre la «Sainte» Russie, la protestante Angleterre et la République maçonnique, on assiste à des évolutions, inattendues des «profanes», mais non des FF. initiés à la haute diplomatie mystérieuse. Nous en verrons bien d'autres, au cours de cette guerre, voulue par la secte révolutionnaire. Nous n'en sommes encore qu'aux débuts... de la «République des Etats-Unis d'Europe».

J. A. Dollard

## Les orangistes et les écoles catholiques

Pour démontrer une fois de plus que les loges sont les ennemies nées de l'école catholique et que, pour faire reconnaître celles-ci, nous devons d'abord combattre celles-là, nous allons citer ce qui s'est dit sur ce sujet à la convention annuelle de la

(1) Convention secrète, conclue à Ham, en 1845, entre le F. Napoléon et le F. duc de Brunswick. (*Letters and correspondence of Thomas Slingsby*).

Grande Loge Orangiste de l'Est d'Ontario, tenue à Ottawa, le 17 du courant.

Voilà, d'abord, un extrait du rapport annuel du grand maître, F. H. Fordes:

«Quelques fanatiques parmi les Canadiens français ont soulevé de l'agitation sur les règlements du département de l'éducation au sujet des écoles bilingues, mais plusieurs commissions scolaires ont refusé de leur obéir. Dans cette ville, quelques électeurs ont institué des actions en justice afin de forcer les écoles françaises séparées à faire leur devoir en cette matière, et ils ont obtenu jugement en leur faveur. La cause fut portée en appel et l'on dit qu'elle sera portée jusqu'au Conseil Privé; j'ai confiance, cependant, qu'après tout, on maintiendra la position du gouvernement et qu'à toute éventualité on en aura fini à jamais, avec cette question d'écoles.»

Et voici, ensuite, quelques bribes du discours du Dr Edwards, député fédéral de Frontenac:

«Ici, nous trouvons une école de politiciens demandant qu'une république canadienne-française soit établie, sous la domination de l'Eglise Catholique Romaine, en pleine province d'Ontario. Mais nous sommes bien résolus à montrer à ce groupe que jamais il ne réussira à obtenir reconnaissance égale pour la langue française à l'ouest de la rivière Ottawa.»

«Nous devrions être généreux pour ceux qui comptent dans la minorité,» dit-il encore, «mais je dis que ce serait aller trop loin que d'accorder aux membres de la minorité, dans une province, certains privilèges auxquels ils n'ont absolument aucun droit.»

«Il y a deux sortes de justice, dans ce pays: l'une est pour les catholiques, l'autre pour les protestants. Je veux dire toute ma pensée à ce sujet, et je le ferai sur le parquet de la Chambre, avant que les Chambres ne soient dissoutes. Le temps n'est pas encore venu pour moi d'agir en simple membre d'un parti qui prétendrait me dicter ce que je devrai faire, que ce soit juste ou non.»

Pas d'équivoques possibles. Donc, avant tout, sus aux loges!

J. B.

## Les deux langues sont nécessaires

Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, a fait un vigoureux plaidoyer en faveur du bilinguisme. alors qu'il a adressé la parole, le 17 du courant, à un auditoire considérable d'Irlandais, prenant part au 59èmes réjouissances annuelles de l'institut littéraire St-Patrice, au théâtre Auditorium, à Québec.

Sir Charles a insisté pour que tous les jeunes Irlandais-canadiens apprennent la langue française, vu que personne ne peut occuper une position publique en ce pays sans avoir la connaissance de l'anglais et du français. Les deux langues sont officielles en ce pays, a-t-il déclaré, et le jeune homme qui ne possède qu'une langue n'est qu'à demi-protégé contre les misères de l'existence. Il a aussi insisté sur la connaissance du français, qui est une autre source de culture intellectuelle et il a fait un vigoureux appel, demandant l'union et la bonne volonté entre les descendants des deux races au Canada.

## MAGNIFIQUE PORTRAIT

(FORMAT 3 PAR 5 POUÇES)

... DE ...

## S. S. Benoit XV

AVEC, AU VERSO,

## La belle Prière pour la Paix

PRESCRITE PAR LE

Souverain Pontife glorieusement régnant

Et portant l'imprimatur de  
Mgr l'Archevêque de Montréal

Les traits du Pape sont parfaitement rendus.

Cette prière devrait être dans le cœur de tous les fidèles du Canada.

C'est le désir de S. S. Benoit XV.

C'est le vœu de tous les peuples.

En vente à la "Croix" 25 rue Saint-Gabriel, Montréal

\$10.00 le.....	1000	Pour une commande de 5,000
6.00 les.....	500	\$6 le 1,000.
2.00 le.....	100	Pour une commande de 10,000
0,05 l'unité.		\$5 le 1,000.

## DECRET

DE

## S. S. Benoit XV

preservant des

## Prières pour la Paix

Lettre circulaire de Mgr

l'Archevêque de Montréal

On a lu, dimanche dernier, au prône de toutes les églises de l'Archevêché, la circulaire suivante de S. G. Mgr Bruchési:

Archevêché de Montréal,  
8 mars 1915.

Mes chers collaborateurs,

Les «Acta Apostolicae Sedis» ont publié un décret de Notre Saint-Père le pape Benoit XV prescrivant des prières publiques dans toutes les églises du monde et une prière spéciale, composée par Sa Sainteté elle-même, afin d'obtenir le grand bienfait de la paix. Ces prières ont été faites dans les pays d'Europe le 7 février dernier. Elles ont donné lieu à Rome, en particulier, dans la basilique de Saint-Pierre, à une très émouvante manifestation religieuse. La date, pour nous, en a été fixée au 21 de ce mois, dimanche de la Passion. Veuillez donner à vos fidèles la lecture du décret pontifical, dont je vous envoie la traduction officielle, et en exécuter toutes les prescriptions.

Prions avec ferveur, avec confiance, le Dieu des miséricordes, nous unissant d'esprit et de cœur aux intentions du chef de l'Eglise!

## LE DECRET

«Affligé à la vue de la guerre qui broie tant de jeunes vies, qui jette dans la désolation les familles et les

cités, et qui entraîne dans son tourbillon des nations florissantes; considérant que le Seigneur, qui «castigando sanat et ignoscendo conservat», se laisse toucher par les prières des cœurs contrits et humiliés; désireux de faire parler plus haut encore que le fracas des armes la voix de la foi, de l'espérance et de la charité, qui, seules, ont la force divine d'unir les hommes en un seul cœur et une seule âme, Sa Sainteté Benoit XV invite, il exhorte le clergé et le peuple à des œuvres de mortification pour expier les péchés qui provoquent les justes châtements de Dieu, et il a décidé, en même temps, que, dans tout le monde catholique, d'humbles prières seront adressées à Dieu pour obtenir de sa miséricorde la paix tant désirée.

«Dans ce but, Sa Sainteté ordonne que, le dimanche de la Sexagésime, 7 février prochain, pour l'Europe, et, pour tous les autres diocèses du monde, le dimanche de la Passion, 21 mars, l'on célèbre, dans toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales, et dans toutes celles des religieux, des cérémonies spéciales, réglées de la manière suivante:

«Le matin, après la messe conventuelle ou paroissiale, on exposera solennellement le Très Saint-Sacrement. L'encensement effectué, on chantera le psaume 50 *Miserere mei, Deus, suivi de l'antienne: Da pacem, Domine, in diebus nostris, quia non est alius qui pugnet pro nobis nisi tu, Deus, noster*, avec les V. *Fiat pax in virtute tua, R. Et abundantia interibus tuis, et l'oraison pro pace: Deus a quo sancta desideria, etc.*

«Le Très Saint Sacrement restera ensuite exposé à l'adoration publique toute la journée, et il est désirable que les enfants y participent dans la mesure convenable.

«Le soir, avant de terminer l'exposition du Très Saint-Sacrement, on récitera le chapelet et ensuite la

(A suivre sur la 2ième page)

DECRET  
DE  
**S. S. Benoît XV**  
preservant des  
**Prières pour la Paix**

Lettre circulaire de Mgr  
l'Archevêque de Montréal

(Suite de la 1ère page)

rière ci-jointe qui a été composée spécialement par le Souverain Pontife pour obtenir la paix. Suivra le chant des litanies des Saints, conformément à l'ordre prescrit pour l'exposition des XL Heures dans le rituel liturgique romain de 1913. Immédiatement après les litanies, on chantera: *Parce Domine, parce populo tuo; ne in aeternum irascaris nobis* et les versets avec les oraisons que l'on a coutume de réciter après la procession in *quacunque tribulatione*, comme dans le rituel romain, en y ajoutant l'oraison *pro pace: Deus, a quo sancta desideria*, etc.

«On terminera la cérémonie par le chant du *Tantum ergo* et par la bénédiction du Très Saint-Sacrement, *more solito*.

Afin d'ailleurs que le Seigneur répande ses grâces avec plus d'abondance, le Souverain Pontife exhorte les fidèles à s'approcher en cette occasion du sacrement de Pénitence et à recevoir la Très Sainte Eucharistie. Il accorde l'Indulgence plénière à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant communiqué, assisteront aux cérémonies du matin ou à celles du soir, ou prieront durant un certain laps de temps devant le Très Saint-Sacrement exposé.»

Du Vatican, 10 janvier, 1915.

PIERRE CARDINAL GASPARRI,  
Secrétaire d'Etat

**PRIERE**

«Attristés par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans son tourbillon les nations et les peuples, nous nous réfugions, ô Jésus, dans Votre Cœur très aimant, comme dans un suprême asile; de Vous, Dieu des miséricordes, nos gémissements implorant la cessation de l'épouvantable fléau de Vous, Roi pacifique, nos vœux sollicitent le retour si désiré de la paix.

«De Votre Cœur divin, Vous fîtes rayonner dans le monde la charité, afin que, toute discorde cessant, l'amour seul régnât entre les hommes. Durant Votre vie mortelle, ici-bas, Votre cœur palpita d'une tendre compassion pour les disgrâces humaines. Oh! que ce Cœur s'émeuve donc encore en cette heure-ci, chargée, pour nous, de haines si funestes et de si horribles carnages!

«Prenez pitié de tant de mères, angoissées sur le sort de leurs fils; pitié de tant de familles orphelines de leur chef; pitié enfin de la malheureuse Europe que menace une si vaste ruine!

«Inspirez Vous-même aux gouvernants et aux peuples des conseils de douceur, résolvez les conflits qui déchirent les nations, faites que les hommes se donnent de nouveau le baiser de la paix. Vous qui, au prix de Votre sang, les avez rendus frères. Et comme, un jour, au cri suppliant de l'apôtre Pierre: «Sauvez-nous, ô Seigneur, nous périssons» Vous répondîtes avec pitié, en calmant la tempête de la mer; de même, aujourd'hui, à nos confiantes prières, répondez par le pardon, en rétablissant dans le monde bouleversé la tranquillité et la paix.

Vous aussi, ô Vierge Très Sainte, comme vous le fîtes en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous. Ainsi soit-il.»

Agréez, chers collaborateurs, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, arch. de Montréal.

**FAITS DE  
GUERRE**

**Horrible carnage en perspective**

Une dépêche de Paris, nous donne une idée de l'horrible carnage que l'on prépare pour le printemps:

«L'offensive générale, nous dit cette dépêche, du côté des alliés, commencera aussitôt que les champs seront secs et qu'on y pourra faire passer l'artillerie. Tel est toutefois le plan de campagne actuel. L'offensive modérée du commencement de l'année n'avait d'autre but que d'entretenir l'ardeur de nos troupes et de contraindre les Allemands à garder la défensive.

Durant le long intervalle qui s'est écoulé depuis que la marche des Allemands a été paralysée dans le nord-ouest de la France et le sud de la Belgique, les troupes françaises se sont occupées de réunir de grandes quantités de munitions de façon à pouvoir faire victorieusement face à l'ennemi et à ne manquer de rien, lorsque commencera le grand bal de deux à trois mois dans quelques semaines. L'artillerie française a, dit-on, en magasin vingt-cinq millions d'obus.

Les alliés ont aussi mis leur service de transport sur un pied d'efficacité supérieur afin de parer à toutes les éventualités sur la route des armées battant en retraite. Ils ont fait l'acquisition de milliers et de milliers de trucks automobiles, qui pourront au besoin remplacer les wagons et les trains de chemins de fer détruits par l'ennemi ou pour des raisons stratégiques. La plupart de ces machines ont été fabriquées en Amérique et représentent une somme de plus de \$30,000,000.

Les divisions de troupes françaises qui se composent normalement de 20,000 hommes ont été renforcées de façon à ce que les régiments de 3,000 hommes requis en temps de guerre aient jusqu'à 3,500 hommes.

Les troupes anglaises actuellement en territoire français comptent 750,000 hommes. Au cours des quelques dernières semaines elles ont traversé la Manche, en nombre considérable, dans la proportion parfois de un à deux corps d'armée par semaine.

Le général Joffre a demandé, dit-on, que la quantité des lits aux hôpitaux fussent doublés en prévision du grand mouvement. Le service médical de la France possède actuellement cent trains ambulanciers, pouvant transporter chacun 500 blessés. Le nombre exact des ambulances automobiles sur le front n'est pas connu, mais il est de plusieurs mille voitures.»

Oui, quel horrible carnage que tout cela fera!

**La Grèce, la Bulgarie et l'Italie, neutres**

A un correspondant de l'agence Havas qui lui disait l'inquiétude causée en France par la crise ministérielle grecque. M. Ghounaris, le nouveau premier ministre, a fait les déclarations les plus rassurantes affirmant avec instance le désir de la Grèce de rester strictement neutre et impartiale, sans hostilité pour qui que ce soit.

M. Ghedadiev, ancien premier ministre bulgare des affaires étrangères, a affirmé également le désir de la Bulgarie de demeurer absolument neutres. Il croit que c'est aussi le sentiment de l'Italie.

**Les Allemands élèvent des clôtures de défense**

Une clôture en fil de fer barbelé, haute de dix pieds et le long de laquelle sont embusquées des sentinelles à des intervalles rapprochés,

entoure maintenant toute la zone des opérations militaires allemandes en Alsace. Des avis ont été affichés disant que quiconque approchera de la clôture sur une distance de soixante pieds, ou tentera de passer des lettres en contrebande, sera fusillé à vue. Tous les étrangers qui ont obtenu la permission de rester dans le district sont tenus de se rapporter tous les jours au commandant.

**Un croiseur anglais atteint dans les Dardanelles**

Le croiseur anglais «Amethyst» a pénétré lundi au cœur même du détroit des Dardanelles, jusqu'au fort Nagara, sous le feu violent des Turcs, et a été atteint de vingt-deux obus. Vingt-huit hommes de son équipage ont été tués et autant ont été blessés.

L'«Amethyst» s'est approché de l'île, à l'embouchure des Dardanelles, suivi d'une flotte puissante de navires de guerre, de croiseurs légers, de torpilleurs, de ramasseurs de mines, etc. A quelque distance de là se dessinaient le village de Yenisehir et les ruines du fort Kum Kale.

Un rapport ayant été reçu disant que les Turcs plaçaient des batteries mobiles de grosses pièces d'artillerie de campagne près du col de Nagara, ordre fut donné à une escadre de cinq navires anglais d'aller les détruire.

L'«Amethyst» tenait le devant et lorsqu'il arriva à portée de canons il fut accueilli par une grêle d'obus venant des positions ennemies. Le croiseur, gravement atteint, se retira à Phanari, où l'on enterra les morts.

Les drapeaux ont flotté à mi-mât pendant toute la journée d'hier sur les navires de la flotte alliée. Dans la soirée un hydroplane s'éleva dans les airs et disparut dans le lointain du détroit. Un navire de guerre entra aussi dans la partie la plus rétrécie du détroit.

**Les écoles bilingues à Toronto**

Une dépêche de Toronto nous informe que la question des écoles bilingues sera bientôt mise sur le tapis à la législature d'Ontario.

Les membres canadiens-français du parti libéral, en particulier, les députés Mageau et Pinard, ont décidé leur groupe politique à prendre la défense des écoles bilingues.

M. Mageau fera les premiers pas dans cette délicate affaire en posant quelques questions au gouvernement d'Ontario.

Les questions de M. Mageau concerneront surtout le règlement 17 qui est un obstacle à l'enseignement efficace du français et qui, de l'aveu de ceux même qui l'ont fait, est une tentative de faire disparaître la langue française des écoles.

Il demandera: 1° le nombre d'écoles bilingues qui, en 1914, ont accepté le règlement 17 et l'ont appliqué.

2° Le nombre de ces mêmes écoles qui ont refusé de l'accepter et de le mettre en force.

3° Combien d'écoles bilingues ont reçu les allocations du gouvernement d'après l'acte des écoles publiques, et le montant de ces allocations.

4° Des copies du rapport conjoint des inspecteurs, au sujet du règlement 17.

5° Des copies de la correspondance échangée entre le département de l'éducation et M. Henri Saint-Jacques, ex-inspecteur, au sujet de sa démission.

On rapporte que les Turcs fortifient fiévreusement le Bosphore. Huit gros canons ont été installés sur les hauteurs de Cantindja et de Scutari.

A l'imprimerie de la «Croix», vous trouvez le bon travail à bon marché.

**La prétendue rébellion de 1869-70**

**A la Rivière Rouge**

La plupart des auteurs anglais, qui ont écrit sur les événements de 1869-70 à la rivière Rouge, ont qualifié de rébellion ce qui, en réalité, n'était qu'un soulèvement légitime. L'automne dernier un écrivain français, Maurice Lewandowski, publia dans *Le Correspondant*, de Paris, un article intitulé: «Un Ecosais fondateur d'Empire, Lord Strathcona et l'Ouest canadien.» Comme il s'était inspiré du livre de Beckless Wilson sur Strathcona, l'article fourmillait de faussetés au sujet du rôle de Donald Smith à la rivière Rouge en 1870 et le mot rébellion revenait constamment sous sa plume. L'attention de la *Société Historique de Saint-Boniface* ayant été attirée sur cet article, elle adressa au *Correspondant* la rectification suivante qu'il a insérée dans son numéro du 10 février. (Les Cloches):

Le nom de Lord Strathcona a été attaché à d'importantes entreprises financières et je souscris de bon cœur aux éloges qui lui sont décernés, dans le *Correspondant* du 25 septembre 1914, pour le développement qu'il a donné à l'Ouest canadien par sa clairvoyance prophétique de l'avenir du Canada. Il importe, néanmoins, à mon avis, de considérer à un autre point de vue les faits qu'on appelle, dans ce travail, la rébellion de la rivière Rouge.

Tout d'abord, il faut remarquer que le gouvernement provisoire de Louis Riel était tout à fait légitime.

La Compagnie de la Baie d'Hudson, — compagnie commerciale qui gouvernait le pays d'une manière paternelle, — à la suite d'un marché avec le gouvernement du Canada, avait rétrocédé ses droits à la Couronne d'Angleterre. Le transfert de l'Ouest au Canada, d'après cet arrangement, devait se faire le 1er décembre 1869. Le Canada n'avait alors pas plus de droits sur l'Ouest qu'il n'en possède aujourd'hui sur l'île de Terre-Neuve. Le gouverneur McDougall, délégué par lui pour succéder au gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avait donc une mission prématurée: ce dont il fut averti, par ceux-mêmes qui l'avaient envoyé, dans un avis du 19 novembre 1869, lui notifiant qu'il ne pouvait revendiquer aucune autorité dans le Territoire de la Baie d'Hudson, ou l'affirmer, avant que la proclamation de la Reine annexant le pays au Canada lui fut parvenue. Depuis son départ, le gouvernement canadien avait appris la résistance des habitants au transfert et l'avait ajourné jusqu'à ce qu'un arrangement pût être conclu avec eux.

Pour annexer cette partie du pays au Canada, il fallait, en effet, que l'Angleterre la lui cédât en bonne et due forme. Les habitants qui étaient alors au nombre de 11,500, partie de descendance française ou métisse, partie d'origine anglaise, n'étaient pas, à quelques exceptions près, opposés à entrer dans la Confédération canadienne, mais ils voulaient réserver leurs droits d'hommes libres et de premiers occupants et prétendaient que la Compagnie de la Baie d'Hudson n'avait pas le droit de les vendre comme du bétail. Ce qui fut reconnu parfaitement légitime par le gouvernement de Londres. Et, de fait, la Reine n'acquiesça à cette annexion qu'après que le gouvernement du Canada en fut venu à une entente régulière avec les représentants de la population de l'Ouest. Sa Majesté ne proclama le transfert de la province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest au Dominion du Canada que le 15 juillet 1870. Dans l'intervalle, le pays de la rivière Rouge se trouva sans gouvernement. La Compagnie de la

Baie d'Hudson avait abdicqué et le Canada n'avait pas encore de titre réel. Le dernier gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, McTavish, avait même conjuré Riel et ses partisans de former un gouvernement. D'ailleurs, une société qui se trouve sans pouvoir établi a le droit de se protéger et de ne pas tomber dans le chaos. Pendant l'interrègne, du 1er décembre 1869 au 15 juillet 1870, la seule autorité reconnue à la rivière Rouge fut le gouvernement provisoire. Ce gouvernement de nécessité devient, d'après Blackstone, le père du droit anglais, un gouvernement de *jure*. Lorsque Donald Smith, nommé commissaire spécial du gouvernement canadien, arriva au Fort Garry, Riel était président d'un gouvernement légitime et ceux qui battaient en brèche son autorité étaient des rebelles.

A qui et à quoi Riel aurait-il été rebelle? L'autorité du gouvernement d'Assiniboia, de la Compagnie de la Baie d'Hudson et du gouverneur McTavish avait disparu. Le pays relevait directement du ministre des colonies, qui délégua à Ottawa un représentant officiel pour s'assurer si les habitants de la rivière Rouge étaient satisfaits des conditions d'entrée dans la Confédération offertes par le Parlement canadien. Pendant ce temps, Riel, loin de favoriser l'annexion aux Etats Unis, refusa honneurs et richesses pour demeurer fidèle à la Couronne anglaise.

Le pays de la rivière Rouge fut bien agité en 1869 et 1870, mais les seuls auteurs de cette agitation étaient un groupe d'ambitieux venus de l'Ontario pour s'emparer des terres possédées paisiblement depuis nombre d'années par des métis français. Ils s'efforcèrent d'attiser des guerres de races et de saper l'autorité paternelle du Conseil d'Assiniboia, afin de pêcher en eau trouble et de se hisser au pouvoir sur les ruines du pouvoir établi. Les pauvres Métis souffrirent en silence les insultes les plus provocantes, mais lorsque des arpenteurs voulurent, sans la moindre autorité, s'emparer de leurs terres et les traiter comme des parias, ils prirent les armes pour se protéger et établirent le gouvernement provisoire.

Quant à la résistance du gouverneur McDougall, dont il est parlé, ce qui a été dit plus haut explique bien qu'il n'avait aucun titre à prendre les rênes du gouvernement de l'Ouest au moment où il tenta de s'en emparer. L'Ouest relevait directement de la Couronne britannique comme colonie distincte et séparée du Canada. Avant le 15 juillet 1870, le Canada n'avait absolument aucune autorité à exercer à la rivière Rouge et le pseudo-gouverneur n'avait été nommé que pour être prêt à entrer en fonctions quand l'Ouest ferait partie de la Confédération.

Quant à la mission de Donald Smith durant cette période troublée, elle n'aboutit pas à grand-chose. Riel, après avoir pris possession du pouvoir tombé des mains défaillantes de McTavish, en appela au peuple. Les établissements français élurent douze députés et les établissements anglais le même nombre. Ces députés signèrent le 16 novembre 1869 et adoptèrent une liste des droits qu'ils réclamaient et dont ils exigeaient la garantie comme condition de leur entrée dans la Confédération. Un gouvernement régulier nommé par cette chambre veillait aux intérêts du pays à l'arrivée de Donald Smith. Celui-ci fut traité avec courtoisie. Une grande assemblée fut convoquée pour l'entendre. Les 19 et 20 janvier 1870, il soumit à la population réunie les documents dont il était porteur. Quand tout fut terminé, Riel proposa, appuyé par Bannatyne, qu'un conseil de 40 membres choisis également parmi les établissements français et anglais prit en considération les offres présentées par le commissaire au nom du gouvernement canadien. Cette proposition fut acclamée.

A la Chambre des 24 députés fut ainsi substituée cette autre de 40 et la liste des droits, malgré quelques variantes, fut de nouveau adoptée le 3 février 1870 par cette nouvelle chambre. De fait, la substance de cette liste des droits se retrouve dans l'acte constitutionnel du Manitoba. Sans doute Donald Smith fit ce qu'il put pour concilier les esprits et les amener à accepter l'entrée dans la Confédération. Il faut lui tenir compte de sa bonne volonté, mais il était un inconnu et n'avait pas d'emprise sur la population.

L'autorité la plus nettement reconnue, par sa bienfaisante influence à cette époque dans tout l'Ouest canadien, était celle de Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface. Aussi le gouvernement canadien fit-il des instances pour qu'il revint immédiatement au pays, alors qu'il assistait au Concile du Vatican. N'écoutant que son amour ardent pour son pays et ses chers enfants de la rivière Rouge, il ne tarda pas à se rendre à cet appel. Riel le reçut avec bonheur au siège du gouvernement.

Quand enfin le légitime gouverneur Archibald fut envoyé par le gouvernement canadien, Riel s'appretait à lui remettre lui-même le pouvoir qu'il avait exercé pendant les négociations. Mais comme il apprit qu'on en voulait à sa vie et que même le gouvernement de l'Ontario avait mis sa tête à prix, il dut s'enfuir aux Etats-Unis. Voilà pourquoi le colonel Wolseley ne trouva personne au Fort Garry, lorsqu'il y entra avec un grand déploiement militaire. Il n'avait jamais été question d'établir une république canadienne dans l'Ouest. La meilleure preuve que ce n'était pas la pensée de Riel, et la meilleure preuve aussi de sa loyauté envers la Couronne britannique, c'est que, revenu au pays malgré l'ostracisme dont il avait été l'objet, il se mit, dans l'automne de 1871, à la tête du mouvement métais pour repousser l'invasion féminienne, dirigée par son ancien collègue O'Donoghue. Le 7 octobre, il offrit par lettre les services de ses troupes au gouverneur Archibald. Après l'avoir remercié le lendemain de sa fidélité et de celle de ses gens, le gouverneur traversa la rivière expressément pour passer en revue, à Saint-Boniface, trois ou quatre cents hommes conduits par l'ex-président du gouvernement provisoire. C'est ainsi que l'Ouest canadien fut conservé à la Couronne britannique. Le gouverneur Archibald lui-même le reconnaissait dans une déposition faite sous serment devant le Comité spécial de 1874, quand il faisait la déclaration suivante: «Si les Métis avaient agi différemment, je ne crois pas que la province serait maintenant en notre pouvoir.»

En résumé, Riel organisa un gouvernement provisoire légitime et rallia à lui la population française et anglaise. Le passage de Donald Smith à la rivière Rouge ne fut qu'un incident qui n'eut aucune influence sérieuse sur les événements qui suivirent. Cela n'est pas dit pour diminuer les mérites de Lord Strathcona qui, par ailleurs, sont considérables, mais pour bien établir, dans les faits que j'ai résumés, le rôle exact et la véritable part de chacun.

J.-H. PRUD'HOMME, P.T.R.  
Secrétaire de la Société historique de Saint-Boniface.

**Un croiseur anglais coulé**

L'Amirauté anglaise annonce la perte du croiseur auxiliaire «Bayano», alors que ce vaisseau exerçait la patrouille sur les mers. Le Bayano a été torpillé le jeudi matin, à neuf heures, au large de la pointe Corsewall, dans le Wigtownshire, en Ecosse. Près de 200 vies ont été perdues et le croiseur a coulé presque immédiatement. L'équipage se composait de 216 hommes. Le Wigtownshire est situé à l'extrémité sud de l'Ecosse, sur le canal du Nord qui conduit de l'Atlantique à la mer d'Irlande.

## Les droits des écoles catholiques et françaises au Sénat

Mardi, le débat sur la résolution David, exprimant le désir que la législature d'Ontario rende justice aux Canadiens français, au sujet de leurs écoles, a été repris au Sénat.

Le sénateur Edwards a rendu un témoignage non équivoque aux qualités patriotiques des Canadiens français, et a ajouté :

« Il semble qu'un grand nombre de gens veulent faire disparaître le français du Canada et croient qu'on ne pourra jamais fusionner les races tant que cela n'aura pas été fait. Ceux qui tentent cela se sont imposés une tâche impossible. Bien plus que la langue, la religion est un obstacle à la fusion des races. C'est seulement par le mariage que les races peuvent se fusionner, et les difficultés qui existent pour les mariages entre les Canadiens-français et les Canadiens-anglais ne sont pas des différences de langue, mais des différences existant entre la religion catholique et la religion protestante »

D'après le sénateur Edwards, tout le monde devrait apprendre les deux langues au Canada.

Le sénateur Mackenzie Bowell : « Très bien, très bien. »

Le sénateur Edwards : « L'honorable sénateur qui crie « Très bien » est sincère et il en a donné la preuve en envoyant ses petits enfants à Québec pour y être instruits en français. »

Le sénateur sir Mackenzie Bowell : « Enfants et petits-enfants. »

Le sénateur Edwards : « L'honorable sénateur a des vues plus larges encore que je ne le croyais, et il nous en donnera la preuve quand il parlera. »

« Ceux qui croient que l'unité est impossible au Canada tant qu'on ne parlera pas une langue unique se trompent. La Suisse a trois langues officielles, et les Suisses forment un des peuples les plus unis du monde. Le Canada a plus de promesses d'avenir en contenant deux races distinctes qui parlent deux langues qu'en n'ayant qu'une seule race et une seule langue. Les Canadiens français ne sont pas hostiles à l'anglais qu'ils parlent et qu'ils cultivent. Cependant, tout en cultivant la langue anglaise ils désirent conserver la langue française. Dans la province d'Ontario, le sentiment semble être de ne permettre aux Canadiens-français que le moins de français possible dans les écoles. »

Et le sénateur Edwards, dit que le règlement No 17 rend l'enseignement du français pour ainsi dire impossible dans les écoles. Il est d'avis que dans les provinces d'Ontario et de Québec les deux langues devraient être enseignées aux enfants.

On a fortement commenté le discours de Sir Lomer Gouin au sujet de cette question des écoles bilingues. Le sénateur Edwards est d'opinion que l'intervention du premier ministre de la province de Québec constitue une mesure de bonne volonté. Il dit en terminant qu'il voudrait mieux laisser les Canadiens français élever leurs enfants comme cela leur plaît. Tout le monde devrait tenter de créer l'harmonie au Canada. Le sénateur lit une lettre qui lui a été écrite par un citoyen protestant et irlandais qui croit que toute la question devrait être décidée par un comité conjoint. Il appuie cette suggestion et est d'avis qu'on devrait faire tous les efforts possibles pour résoudre cette question épineuse et vexante pour les Canadiens de langue française qui constituent une si belle partie de la population du Canada.

Les sénateurs Dandurand, Beique, Poirier et Costigan ont aussi appuyé la résolution David.

Il y aurait des réserves à faire sur le discours du sénateur Poirier.

## Cà et là

### L'affaire Fallon-Beaudoin

Mgr Fallon, évêque de London, Ontario, aurait décidé d'en appeler du jugement de la Rote Romaine dans la cause Eglise de Notre-Dame-du-Lac vs. Eglise Sainte-Anne. Le tribunal romain ayant condamné la corporation épiscopale et la nouvelle église de Sainte-Anne à payer des sommes considérables à l'église de M. l'abbé L. A. Beaudoin, curé de Notre-Dame-du-Lac, Mgr Fallon a décidé d'aller en appel. Il aurait retenu les services de Signor Angelo d'Allessandrii, avocat ecclésiastique de la ville éternelle. L'avocat de M. l'abbé Beaudoin serait M. l'abbé Gignac, de Québec.

### Le sénateur Pope et les écoles bilingues

L'honorable Rufus H. Pope, sénateur de la province de Québec, a été ces jours derniers l'hôte de l'association conservatrice du comté de York Centre, Ontario, à laquelle assistait le capitaine Wallace, député de ce comté à la chambre des Communes. La réunion avait lieu à Weston, près de Toronto. L'honorable M. Pope a reçu une véritable ovation, surtout en sa qualité de représentant sénatorial de la province de Québec et on lui a exprimé le désir d'entendre plus souvent des orateurs de cette province. M. Pope a parlé de la situation dans Québec au point de vue bilingue, de la façon dont les protestants sont reçus et traités, faisant une comparaison avec Ontario. Sur ce sujet, dit-il, vous ne connaissez pas réellement ce qui se passe et la faute en est aux démagogues de Québec comme aux démagogues d'Ontario. Les deux classes vivent aux dépens de leurs races et malheureusement dans bien des cas, leur opinion est acceptée comme étant celle de la population, ce qui n'est pas. Le sénateur Pope parlant de ceux qui font de l'agitation contre les Canadiens français, dit qu'ils ne représentent nullement le sentiment anglais dans Québec.

### La guerre amène la prospérité en Angleterre

Tandis qu'en Canada il y a dix ouvriers pour un emploi, en Angleterre, l'on fait travailler les ouvriers le jour et la nuit et l'on augmente leurs gages.

154,000 ouvriers ont bénéficié des augmentations de gages et des octrois de guerre au cours du mois dernier dans les différentes parties de l'Angleterre. Il en a coûté une dépense additionnelle totale de \$45,000 par semaine aux employeurs.

Les constructeurs maritimes de la Clyde ont accordé une augmentation de trois farthings (1/4 centin) de l'heure à tous les journaliers dont les demandes, il y a quelque temps, ont menacé d'être cause d'une réduction des heures de travail sur les chantiers de l'Amirauté. Les fabricants de plaques en fer blanc ont de leur côté accordé des augmentations variant de 5 à 7 p.c. à leurs 30,000 hommes. La ville de Birmingham a recommandé qu'un bonus fut payé aux 3,000 employés municipaux.

Ainsi, la guerre serait donc une nouvelle source de richesses pour les Anglais, tandis qu'elle est une source de désastres financiers en Canada, à quoi cela est-il dû ?

### Crise politique en Colombie Anglaise

Dans la Colombie-Anglaise, le gouvernement McBride menace de crouler sous la pression de ses propres amis, parce que le Premier Ministre persiste à vouloir prêter sept millions de piastres au Pacific Eastern Railway et sept autres millions à MacKenzie Mann. Le procureur général lui-même est le chef des récalcitrants.

## SOYEZ LES BIENVENUS !

A nos nouveaux lecteurs

La CROIX, le grand organe catholique de Montréal, le meilleur journal de famille qu'il y ait, vous souhaite la bienvenue. Elle sera heureuse de vous compter au nombre de ses lecteurs assidus.

Soyez certains que vous en tirerez le plus grand profit.

La CROIX, publie, chaque semaine, des articles sérieux et des renseignements divers sur tous les sujets propres à instruire ; elle vous intéressera.

Elle traite de tout, de religion, de politique, d'agriculture, d'enseignement, etc., et elle donne les dernières nouvelles.

De plus, elle cravache proprement les petits franc-maçons, quand ils osent sortir de leurs trous à Montréal et ailleurs, et elle fustige les hommes publics qui nous volent et nous vendent impudemment.

Rien qui choque la morale et les bonnes mœurs, dans la CROIX.

Les scènes sanglantes qui familiarisent avec le crime, telles que les grands journaux jaunes de Montréal en donnent tous les jours, sont radicalement éliminées de nos pages.

Nous voulons éduquer, nous voulons élever l'âme et le cœur, et non pas les ravalier dans la fange d'une curiosité malsaine, comme le font la "Presse", la "Patrie" et tant d'autres feuilles.

Soyez donc les bienvenus dans la grande famille de la CROIX !

LA DIRECTION.

## Fourrures de Luxe

DERNIERES NOUVEAUTES

Nos ateliers sont constamment occupés à fabriquer les modèles les plus nouveaux qui prévaudront la saison prochaine. MANTEAUX en MOUTON DE PERSE, en HUDSON SEAL, etc. ETOILES, MANCHONS en fourrure de toutes sortes. PARDESSUS EN DRAP, doublés ou non. CAPOTS DE CHAT SAUVAGE.

N'oubliez pas que cette année nous vendons toutes nos fourrures AU PRIX COUTANT ET MEME AU-DESSOUS.

Notre assortiment de Mouton de Perse est considérable et varié. Nous avons une réputation de 40 années pour le bon Mouton de Perse.

GROS ET DETAIL

## Chas Desjardins & Cie

130 Rue St-Denis

Entre les rues Ste-Catherine et Darchester, MONTREAL

## English Accentuation (ABRIDGED) Speller and Reader

PAR REV. F. T. BARRÉ, C. S. C.

Seconde édition, améliorée et augmentée de seize pages avec gravures.

Indispensable aux maisons d'éducation qui veulent bien enseigner la prononciation de l'Anglais à leurs élèves.

PRIX : 15cts l'exemplaire

Par la poste : 16cts.

En vente aux bureaux de la Croix, 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, et chez l'auteur, au Collège Saint-Laurent, près Montréal.

## La danse

Par Mgr L.-M. Dugas, Prot. Apost.

L'auteur a condensé dans cet opuscule, au sujet de la danse, la vraie doctrine telle qu'exprimée par les pères, les docteurs, les synodes, les conciles, les évêques et les catéchistes de l'Eglise, et il a ajouté à ce compendium le témoignage des payens et des gens du monde.

En vente à la CROIX, 25, Saint-Gabriel, Montréal, au prix de 10 c. l'exemplaire

\$3.00 les 50 exemplaires

5.00 le 100

## A l'Imprimerie de la Croix

Vous aurez un Bon Travail à Bon Marché

•••  
 Nous exécutons tous les travaux, depuis le gros volume jusqu'à la simple circulaire, et depuis le catalogue de commerce jusqu'aux formules de compte ou de lettre.  
 Avant tout, nous cherchons à satisfaire nos clients et nous ne sommes contents que lorsqu'ils le sont eux-mêmes.  
 •••

25, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL

## BERMUDES ET RETOUR \$150.00

5 jours à New-York, 12 jours aux Bermudes, 4 jours en mer, comprenant billets de bateau et chemin de fer, wagons pullman, hôtels, repas, excursions « sight-seeing », transports entre gares, hôtels et docks, théâtres, musées, aquarium, pourboires, en un mot toutes dépenses nécessaires.

1ère EXCURSION.— Départ de Montréal, jeudi soir, le 25 février; retour, jeudi matin, le 18 mars.

2ème EXCURSION.— Départ de Montréal, jeudi soir, le 25 mars; retour, vendredi matin, le 16 avril.

Voyages sous la direction personnelle de M. F. D. BARIL, notre premier assistant, de retour des Bermudes et enthousiasmé des beautés de ce pays.

Pour détails supplémentaires, retenir ses places, etc., s'adresser aux organisateurs.

## HONE & RIVET,

AGENCE GENERALE DE VOYAGES

9 Boul. St-Laurent, Montréal. 31 rue Buade, Québec.

## Histoire de l'Eglise Catholique

DANS L'OUEST CANADIEN

(1659-1905)

Par le R. P. A.-G. MORICE, O.M.I.

Trois forts volumes reliés, superbement illustrés de photographures, cartes, fac-similés.

(80 chapitres au lieu des 43 de la traduction anglaise)

Prix : \$5.60 et \$6.60 franco, selon la qualité de la reliure.

Adressez les commandes à la CROIX, Montréal.

ATELIER FONDÉ EN 1852

Diplôme à l'Exposition Provinciale 1894

Médaille d'Or à l'Exposition Provinciale 1901

Références des mieux autorisées.

Toujours de nouveaux dessins en cours d'exécution.

## JOS. VILLENEUVE

Entrepreneur et Manufacturier d'Autels, Bancs, Chaires, Confessionnaux, et tous objets servant aux besoins du culte. Sculpture d'ornementations, d'églises, en bois et en plâtre.

## Saint-Romuald, P. Q.

Spécialités: Exécution d'architecture, de sculpture et de dorure.

A l'imprimerie de la Croix, vous trouverez le bon travail à bon marché.

## Avis important

1.— L'abonnement à la CROIX est payable d'avance et nous invitons nos lecteurs à satisfaire fidèlement à cette obligation.

2.— Tout chèque à l'ordre de la CROIX ou de son directeur doit être fait payable au pair à Montréal. S'il ne l'est pas, le signataire doit ajouter, au montant qu'il veut payer, 15 cts pour les frais de perception dudit chèque.

3.— Tout lecteur qui désire cesser de recevoir la CROIX doit au préalable payer tout ce qu'il doit à notre administration et nous aviser L'IMPRESSE de son désir. Autrement, s'il compte sur son maître de poste pour nous donner tel avis, il doit s'attendre à des désagréments, car, souvent, le maître de poste oublie ou néglige de le faire et de là naissent des différends dont nous voudrions éviter les conséquences à nos lecteurs.

LA DIRECTION.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION DE COLONS

Tous les Mardis, Bon pour soixante jours.

WINNIPEG, EDMONTON et les Stations Int.

Départ Gare Windsor: 9:45 p.m.

Billets bons pour dîner de touristes sur le paiement du prix d'un lit.

Exposition Panama-Pacifique

SAN DIEGO-SAN FRANCISCO

Prix réduits via toutes les voies.

Plus amples informations sur demande.

BUREAUX DES BILLETS

141 et 143, rue Saint-Jacques, Montréal  
 Téléphone Bell, Main 8125  
 Ou aux gares Viger et Windsor.

## L'Évangile

Le Dimanche de la Passion

S. JEAN, VIII

En ce temps-là, Jésus disait aux Juifs: Qui de vous me convaincra de péché? Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas? Celui qui est né de Dieu écoute les paroles de Dieu, et vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point nés de Dieu. Les Juifs lui répondirent: N'avons-nous pas raison de dire que vous êtes un Samaritain et un possédé? Jésus reprit: Je ne suis point un possédé; mais j'honore mon Père; et vous, vous me déshonorez. Pour moi, je ne cherche point ma gloire, un autre en prendra soin et me fera justice. En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais. Les Juifs lui dirent: Nous voyons bien maintenant que vous êtes un possédé. Abraham est mort, et les Prophètes aussi, et vous dites Celui qui garde ma parole ne mourra jamais. Etes-vous plus grand que notre Père Abraham, qui est mort, et les Prophètes, qui sont morts aussi? Qui prétendez-vous être? Jésus leur répondit: Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; celui qui me glorifie, c'est mon Père. Vous dites qu'il est votre Dieu, et néanmoins vous ne le connaissez pas; mais moi, je le connais; et si je disais que je ne le connais pas, je serais un menteur comme vous; mais je le connais, et je garde sa parole. Abraham votre père a désiré avec ardeur de voir mon jour; il l'a vu, et il en a été comblé de joie. Les Juifs dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham? Jésus leur répondit: En vérité, en vérité je vous le dis, j'étais avant qu'Abraham fût né. A ces mots ils prirent des pierres pour les lui jeter; mais Jésus se retira et sortit du Temple.

## LE CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 mars — De la Passion, S. Benoît.  
Lundi, 22 — S. Octavien; Ste Catherine de G.  
Mardi, 23 — S. Thérèse; S. Victorien.  
Mercredi, 24 — S. Siméon de Trente; euf. m.  
Jeudi, 25 — Annonciation de la B. V. M.  
Vendredi, 26 — Notre-Dame de Pitie; S. Ludger.  
Samedi, 27 — S. Alexandre, m.

## Les Noces d'Or sacerdotales

—DE—  
S. E. le Cardinal Bégin

S. E. le Cardinal Bégin a été ordonné prêtre le 10 juin 1865, à Rome dans la basilique Saint-Jean de Latran. En juin prochain, on fêtera avec éclat, à Québec, ses Noces d'Or sacerdotales, les fêtes commenceront le mercredi, 9 juin. Tous les membres du clergé séculier et régulier du diocèse se réuniront à Québec pour présenter leurs hommages au distingué jubilaire. Le soir, il y aura concert sacré à la basilique. Le lendemain matin, Son Eminence chantera une messe solennelle à la Basilique. Cette messe se terminera par un solennel *Te Deum*.

A ce sujet, S. G. Mgr Roy, vient d'adresser une lettre à tous les membres du clergé du diocèse. Dans cette lettre, Monseigneur l'auxiliaire dit que l'on ne peut malheureusement donner à ces fêtes le même éclat ni les mêmes proportions qui ont marqué celles de 1913, d'abord à cause de la désolation qui couvre présentement l'Europe tout entière; ensuite, à cause de la volonté formelle de Son Eminence qui exige que ces fêtes jubilaires soient des plus simples et d'un caractère plutôt intime et familial.

## Nos ennemis gagnent du terrain

Echo de la dernière convention orangiste.

On sait que les Orangistes tinrent une convention à North-Bay, Ontario, le 11 mars courant.

Il y avait plus de 500 délégués. Le grand secrétaire a rapporté que 22 loges avaient été organisées pendant la dernière année et que le nombre de membres s'était accru d'au-delà de 5,000. Parmi ces membres, on compte beaucoup plus de membres des législatures qu'auparavant.

Le grand maître, dans son discours, a traité de la question bilingue. Entre autres choses il a dit :

« Nous acceptons l'accusation que nous sommes ouvertement opposés à l'enseignement bilingue et nous avons l'intention de continuer notre opposition avec plus de vigueur que jamais, convaincus que nous sommes, que ces écoles ne sont pas dans les meilleurs intérêts de l'union, dans notre province, non plus que dans celui des parents canadiens-français. »

« La bataille est maintenant engagée; nous faisons des progrès dans le combat et les membres de cette grande loge doivent prendre leur position collectivement et individuellement dans la grande lutte actuellement engagée afin de conserver anglaise notre province. »

« Ceci ne peut s'obtenir que par l'usage d'une seule langue, l'anglais, enseignée dans les écoles publiques et séparées de la province. J'ai assez de confiance dans les représentants du peuple de cette belle province que la décision du Conseil Privé ne les empêchera pas de continuer à suivre les lois qui régissent le département de l'éducation. »

« Il ne doit pas y avoir de faveurs spéciales plus que celles qui doivent être accordées en vertu de l'A. A. B. N. Notre position est ferme et notre devise droite: *Pas de capitulation*, et nous maintiendrons la langue anglaise. »

Nous devons ici souligner l'augmentation du nombre de députés qui sont orangistes à la législature d'Ontario.

C'est mauvais signe. Nos ennemis gagnent du terrain. A vouloir obstinément considérer les loges comme des mythes ou comme des ennemis négligeables; à les ignorer même, comme le font certains gens, nous courons le risque d'être toujours vaincus.

Joseph Bégin.

## Le monument Ferrer abattu à Bruxelles

L'Agence internationale Roma annonce que le gouverneur militaire (allemand) a fait supprimer le monument Ferrer, érigé par la maçonnerie internationale, sur une place publique de Bruxelles.

Ce monument infâme était une honte pour la Belgique et pour la capitale. Il avait été érigé en 1910, avec la complicité des FF., bourgmestre et conseillers communaux, aux acclamations des FF., socialistes, républicains et anarchistes.

Malgré les protestations espagnoles, le gouvernement belge l'avait laissé debout.

Il a fallu qu'un Allemand agissant sur l'ordre de Berlin, sans doute, en fit justice.

Bruxelles était, dans l'univers, la seule ville à posséder un monument Ferrer.

On se rappelle que le scélérat héros de la « Semaine Sanglante », de Barcelone, avait été canonisé par F. Nathan, à Rome, dans des affiches publiques et, à Paris, par une proclamation également publique du G. Or.

Pierre LEMOINE.

## Dernières nouvelles de la guerre

Dans les Dardanelles

Le contre-amiral Gueperatte, de la flotte française, actuellement dans les Dardanelles, a raconté dans une entrevue, qu'il a accordée au correspondant du *Daily Telegraph* à Ténédos, comment un sous-marin français avait été coulé en tentant de passer les Dardanelles.

« Le sous-marin voulait couler le croiseur "Sultan Salim" (autrefois le croiseur allemand "Goeben"), a déclaré le contre-amiral Gueperatte. Il avait réussi à pénétrer dans les détroits et s'était rendu jusqu'à Nazara, sur la côte asiatique. »

« Par suite d'un faux calcul, assez naturel quand un sous-marin traverse un canal tortueux sans éperce, la coque frappa un écueil, parvenu près du rivage, forçant le vaisseau à revenir à la surface. Aussitôt, les canons du fort ouvrirent le feu sur le sous-marin, qui coula. Seuls, quelques membres de l'équipage furent sauvés et faits prisonniers. »

« En ce qui regarde la situation actuelle dans les Dardanelles, le contre-amiral Gueperatte a déclaré que les eaux des détroits étaient libres jusqu'à Képez Bernu, où les vaisseaux peuvent naviguer en toute sécurité. Les plus importants champs de mines, toutefois, se trouvent entre Chanak, Kalessi et Kild Bahr, où sont également les plus fortes défenses de la côte. »

« Quand ces obstacles auront été supprimés, le reste viendra facilement, bien qu'il faudra recourir à l'assistance des forces territoriales. Il ne reste aucun doute sur le succès final de l'entreprise. La flotte française n'a pas subi d'autres pertes. »

## Trois croiseurs appartenant aux alliés coulés

L'Amirauté a publié le bulletin suivant, concernant les opérations dans les Dardanelles :

« L'enlèvement des mines ayant été poursuivi pendant les derniers dix jours à l'intérieur des détroits, une attaque générale a été livrée par les flottes anglaise et française, jeudi dernier, contre les fortresses, à la partie la plus rétrécie des détroits. A 10.45, le "Queen Elizabeth", l'"Inflexible", l'"Agamemnon" et le "Lord Nelson" ont commencé le bombardement des forts J. L., T. U. et V., tandis que le "Triump" et le "Prince George" ont ouvert le feu contre les batteries F., E. et H. De leur côté, les howitzers et l'artillerie de campagne ont vivement riposté à ces attaques. »

« A 12.22, l'escadre française, consistant dans le "Suffren", le "Gaulois", le "Charlemagne" et le "Bouvet" remontait les Dardanelles et tirait contre les forts, placés à la portée d'un tir rapproché. Les forts J., N., F. et E. ont violemment riposté. Mais leur feu fut réduit par le tir des dix vaisseaux de guerre, engagés à l'intérieur des Dardanelles, bien que tous aient été atteints plusieurs fois au cours de l'engagement. »

« A 1.25 p. m., tous les forts s'étaient tu. Le "Vengeance", l'"Irrésistible", l'"Albion", l'"Océan", le "Swiftsura" et le "Majestic" s'avancèrent alors pour porter secours aux six navires de guerre anglais engagés dans les détroits. Comme l'escadre française, qui avait bombardé les forts de très brillante façon se retirait, le "Bouvet" sauta après avoir frappé une mine flottante et sombra à quelques toises au nord du village d'Erakeni, en moins de trois minutes. »

« A 2.36 p. m., les nouveaux vaisseaux reprirent l'attaque des forts, qui répondirent à leur feu. L'attaque fut continuée pendant que les balayeurs de mines poursuivaient leur travail. »

« A 4.09 p. m., l'"Irrésistible" se retira en penchant beaucoup d'un côté, et à 5.05, il sombra après avoir probablement frappé une mine flottante. A 6.05, l'"Océan" coula également après avoir touché un de ces terribles explosifs. »

« Les deux vaisseaux ont sombré dans une eau très profonde; mais leurs équipages purent être sauvés pratiquement au complet, malgré la violence du feu. »

« Le "Gaulois" fut endommagé par le tir des forts. L'"Inflexible" eut sa station de direction du feu de l'avant frappée par un gros obus. »

« Le bombardement des forts et les opérations des balayeurs de mines cessèrent, quand vint l'obscurité. On n'a pu faire le relevé exact des dégâts subis par les forts de cette canonade prolongée des puissantes unités des flottes alliées, mais ils seront établis dans un autre communiqué. »

« Les pertes de vie des matelots anglais sont peu élevées, si l'on tient compte des proportions de ces gigantesques opérations; mais l'équipage du "Bouvet" a été pratiquement englouti dans le désastre de ce navire à l'intérieur duquel une explosion a dû se produire. »

« Le "Queen" et l'"Implacable" qui ont laissé l'Angleterre pour venir remplacer les vaisseaux qu'ont perdus les Anglais dans les Dardanelles, sont attendus à cet endroit sans retard, et donneront à la flotte britannique sa force première. Les opérations se poursuivent encore. »

« Le 18 du courant, le vice-amiral Carden, qui était malade, a été remplacé par le contre-amiral De Robeck. »

L'"Irrésistible" était commandé par l'hon. Stanhope Hawke et en temps de paix il avait un équipage de 780 hommes. Il était le plus gros des trois navires des alliés qui ont été coulés; il déplaçait 16,000 tonnes et mesurait 630 pieds de long. Le principal armement de ce vaisseau consistait en quatre canons de douze pouces et douze autres de six pouces. Il était également muni de seize pièces de douze, de six pièces de trois, de deux maxims, de quatre lance-torpilles submersibles. Il pouvait faire 18 noeuds à l'heure. Il avait été construit en 1898 et coûtait \$5,000,000.

L'"Océan" était commandé par le capitaine Arthur Hyes-Sadler et son équipage se composait de 750 hommes. Il avait 418 pieds de long et déplaçait 12,950 tonnes. Son armement consistait en quatre canons de douze pouces et douze de six pouces, dix pièces de douze, six pièces de trois, deux maxims, quatre lance-torpilles submersibles. Il pouvait aller à une vitesse de 18 noeuds et avait été construit en 1898.

## Les Turcs résisteront

Une dépêche d'Amsterdam donne l'extrait suivant du discours prononcé par le feld-maréchal allemand, le baron Von Der Goltz, à une réunion sociale, à l'ambassade allemande de Constantinople :

« Les Turcs sauront repousser les attaques répétées contre les Dardanelles en prévision desquelles ils se sont des mieux préparés. Les historiens futurs rendront hommage, j'en suis sûr, au grand et noble fait d'armes accomplis par les Turcs dans les Dardanelles. »

« La leçon que je déduis de la bataille qui s'est livrée jusqu'ici dans les Dardanelles, c'est que toute l'artillerie de côte est très efficace contre les navires de guerre. »

## Un autre vaisseau torpillé

Le vapeur anglais "Glenartney", de Glasgow, a été torpillé, le 18 mars, par un sous-marin allemand qui ne donna aucun avertissement préalable.

Un membre de l'équipage s'est noyé; les autres, au nombre de quarante, dont plusieurs ont été blessés, ont été recueillis par un autre vapeur et débarqués à New-Haven.

Le "Glenartney", qui avait un déplacement de 3,309 tonnes, devait aller à Londres, après être parti de Bangkok, Siam, avec 8,000 tonnes de riz.

## Sur la frontière française

Sur les lignes françaises et belges, depuis l'engagement de Neuve-Chapelle, il ne s'est rien passé de notable. Cependant, on se prépare à toute éventualité le long de l'Yser, où les Belges, appuyés par les vaisseaux de guerre anglais, gagnent du terrain.

## Les Etats-Unis protesteront

Le gouvernement des Etats-Unis a décidé de protester formellement contre le blocus des ports allemands par l'Angleterre. Il prendra l'attitude suivante :

1. Si les alliés ont recours à un blocus, tout commerce avec l'Allemagne pourra être intercepté par un blocus effectif, et il sera désigné une certaine "zone d'action" où le blocus sera strictement mis en force sur la côte allemande. Mais il ne saurait y avoir de blocus légitime de la côte des pays neutres d'Europe, contigus à ceux qui sont en guerre sous aucun prétexte, et le commerce entre les Etats-Unis et les puissances neutres, surtout quand ce n'est pas de la contrebande, devrait ne subir aucune entrave et arriver à son ultime destination.

2. Si l'action des alliés consiste en un blocus, il n'existe alors aucun droit légal de détenir le coton ou toutes autres cargaisons qui ne sont pas de la contrebande, même quand ces marchandises sont consignées directement aux ports allemands. De même les vivres ou la contrebande conditionnelle ne devraient pas être interceptés à moins qu'il ne soit établi qu'ils ne sont pas destinés à la population civile de l'Allemagne, quand ils sont consignés à ce pays. De même aussi, il n'existe aucune loi permettant de détenir des cargaisons consignées des Etats-Unis aux puissances neutres de l'Europe, contiendraient-elles du coton ou des marchandises qui ne sont pas de contrebande. Les alliés ne peuvent pas invoquer aucun principe reconnu de la loi internationale pour intercepter l'envoi de denrées alimentaires ou les autres cargaisons de contrebande conditionnelle entre les Etats-Unis et les pays neutres, à moins qu'il ne soit nettement établi qu'elles doivent aller aux forces combattantes de l'Allemagne et non à sa population civile.

Nous craignons fort que cet incident ne tourne mal pour le Canada.

## Les Etats-Unis furieux contre l'Angleterre

Contre l'ordre du Cabinet anglais stipulant que l'Angleterre opérera la saisie de tout vaisseau neutre ou non, allant à un port allemand ou en revenant, les Etats-Unis ont manifesté l'intention de protester vigouusement.

Déjà la presse de l'Oncle Sam reprouve ouvertement cette mesure.

Le *New-York World* : « Au point de vue financier ce blocus équivaut à une insulte aux Américains. Il revient à dire en effet que nous ne nous préoccupons que d'argent; que lorsque nous parlons de droit et de loi, nous n'avons à l'esprit que le mot argent. Il semble vouloir dire que nous nous consolons volontiers de ne pas faire de commerce avec l'Allemagne pourvu que la cour anglaise des prières nous indemnise raisonnablement. »

Le *New-York Tribune* dit : « Ce que les belligérants se font récipro-

quement ne nous atteint pas directement, mais si, indirectement, l'un d'eux nous attaque nous devons nous défendre. Les Etats-Unis manqueraient à leurs traditions de gardiens des intérêts des neutres, s'ils ne protestaient pas contre le décret anglais qui constitue une flagrante violation des lois internationales. »

Le *Brooklyn Eagle* dit : « Comme nation nous n'avons pas à nous préoccuper des méthodes qu'emploie l'Allemagne en faisant la guerre à l'Angleterre. Réciproquement, les méthodes anglaises ne nous intéressent pas. Ce que nous demandons aux uns et aux autres, c'est de ne pas épier sur notre domaine et de ne pas détruire notre propriété. »

Le *Philadelphia Public Ledger* dit : « La force de notre protestation dépend du point de vue auquel on se place pour la formuler. Nos sympathies pour les alliés ne sont pas une raison suffisante pour ne pas leur faire remarquer poliment le cas échéant, qu'ils outrepassent leurs droits. »

Le *Boston Globe* dit : « De quel droit l'Angleterre prétend-elle imposer ces obligations? D'aucun droit sinon celui du plus fort. L'Angleterre depuis bon nombre d'années est la maîtresse des mers, mais c'est peut-être parce que son autorité n'a pas été mise sérieusement en question. Il semble que le moment soit venu de s'assurer de sa main mise sur l'Océan. »

Le *Washington Post* dit : « Avant peu on se rendra compte que l'Angleterre a fait une bêtise gigantesque en gênant le commerce des neutres. Pour deux raisons, elle ne peut réaliser son plan. »

« D'abord les alliés ne permettront pas que leurs soldats internés en Allemagne subissent les affres de la faim, ce qui sera inévitable, si le blocus anglais est maintenu. Puis les nations neutres ne permettront pas que l'Angleterre détruise leur commerce avec l'Allemagne. »

## Chiniquy vs Bégin

Cette cause a été plaidée pour la deuxième fois, en Cour d'Appel, le 15 du courant, devant les hon. juges Archambeault, Carroll, Tremblay, Pelletier et Cross.

## L'amendement Laurier au budget

L'amendement Laurier au budget a été perdu, aux communes, à la séance du 16 du courant, par un vote de 104 contre 49 voix.

Cet amendement se lisait ainsi : « Que cette Chambre est prête à pourvoir aux besoins qu'exige la situation actuelle et à voter toutes les mesures nécessaires à cette fin; mais qu'elle regrette que les résolutions qui lui sont soumises imposent des droits qui pèsent lourdement sur le peuple tout en ne rapportant que peu ou point de revenus, et qu'elles sont spécialement répréhensibles en ce qu'elles élèvent de nouvelles barrières entre la Grande-Bretagne et le Canada au lieu de favoriser le commerce entre ces deux pays; et cela au moment où la mère-patrie se trouve à faire face à une situation sans parallèle dans l'histoire. »

Ce fut un vote de parti: tous les libéraux ont voté pour l'amendement et tous les conservateurs contre.

La politique a ses exigences, même en temps de guerre.

## AUX PRIERES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Paul Labrosse, notaire public, décédé à Saint-Eugène, Ontario.

Les vaisseaux anglais continuent à ramasser les mines disséminées dans les Dardanelles. L'un d'eux en a touché une et a explosé.